

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées:

Pas d'utilisations déconseillées identifiées. Usages déconseillés:

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur Fuchs Lubricants Benelux N.V./S.A.

> Heideveld 54 1654 Huizingen

Belgium

Téléphone: +32 (0)2 363 19 91 (GENERAL)

Télécopie: +32 (0)2 363 19 19

Personne à contacter: Fuchs Lubricants Benelux N.V./S.A. - Safety Data Sheets

E-mail: sds-fbnl@fuchs.com

Téléphone: +32 (0)2 363 19 91 (General)

Télécopie: +32 (0)2 363 19 19

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +32 (0)70 245 245 (Antigifcentrum/Centre Antipoison)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Sensibilisateur de la peau Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour l'environnement

Risques chroniques pour Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, l'environnement aquatique

entraîne des effets néfastes à long terme.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: polysulfure organique

sel de zinc d'acide carboxylique

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER



Mentions d'Avertisse-

Attention

ment:

Déclaration(s) de

risque:

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets né-

fastes à long terme.

Conseils de Prudence

Prévention: P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement

et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au mo-

ment de l'élimination.

2.3 Informations sur les autres

dangers

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incon-

trôlée.

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales:

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
polysulfure organique	EINECS: 273-103-3	1,00% - <2,50%	01-2119540515-43	
sel de zinc d'acide carboxylique	EINECS: 282-762-6	1,00% - <5,00%	01-2119988500-34	
amine aromatique, alkylée	EINECS: 270-128-1	0,10% - <1,00%	01-2119491299-23	

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
polysulfure organique	EINECS: 273-103-3		Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Skin Sens. 1B;H317; facteurs M (aquatic acute): 1; facteurs M (aquatic chronic): 1
sel de zinc d'acide carboxylique	EINECS: 282-762-6		Aquatic Chronic 3;H412, Skin Sens. 1;H317, Eye Irrit. 2;H319
amine aromatique, alkylée	EINECS: 270-128-1	CLP:	Repr. 2;H361f, Aquatic Chronic 3;H412

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les pau-

pières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulverisée contenant

du tensioactif.

Moyens d'extinction inap-

propriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pasl'envoyer dans les canalisations

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feur

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de net-toyage:

Le produit répandu est raclé et aspiré avec une matière absorbante. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementationslocales.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter lechapitre 13

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Assurer une ventilation efficace. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Tenir à l'écart des aliments humains ou animaux, des engrais et de toute autre matière sensible. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonneutilisation N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour lematériau / le produit Protéger contre les impuretés

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Non applicable

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser

l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant lamanipulation des produits pétroliers ou que

chimiques.

Protection des yeux/du vi-

sage:

Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour letransvasement. éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Protection de la peau

Protection des Mains:

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR). Temps de perméation min.: >= 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantdes gants de protection et à respec-

ter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans lespoches du panta-

lon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter

i'inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que

lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

name: Mettre da resat les chadecares qui ne pouvent pas

Contrôles environnemen-

taux:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: solide Forme: Pâte

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Couleur: Vert

Odeur:CaractéristiquepH:Non applicablePoint de goutte:> 180 °C (IP 396)

Point d'ébullition: Aucune information disponible.

Point d'éclair: Non applicable

Taux d'évaporation:Non applicable aux mélanges.

Inflammabilité (solide, gaz): non déterminé

Limite supérieure d'inflammabilité (%)–:

Limite inférieure d'inflammabilité (%)–:

Pression de vapeur:

Non applicable aux mélanges.

Non applicable aux mélanges.

Non applicable aux mélanges.

Non applicable aux mélanges.

Densité: 0,95 g/cm3 (15 °C)

Solubilités

Solubilité dans l'eau: Insoluble dans l'eau

Solubilité (autre): Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-octanol/eau): Non applicable aux mélanges.

Température d'auto-inflammation: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

NLGI: 2-3

Propriétés explosives:

Propriétés comburantes:

Valeur sans importance pour la classification.

Valeur sans importance pour la classification.

Caractéristiques de la particule:

L'étude n'est pas réalisable techniquement

9.2 Autres informations Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique: Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses:

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter: Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.5 Matières incompatibles: Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition

dangereux:

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données dispo-

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

nibles.

Substance(s) spécifiée(s)

polysulfure organique DL 50 (Rat): 6.500 mg/kg

amine aromatique, alky-

lée

DL 50 (Rat): > 5.000 mg/kg (OECD 401)

Contact avec la peau

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

sel de zinc d'acide car-

boxylique

CL 50 (Rat, 4 h): > 42 mg/l

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

amine aromatique, alky-

OECD 405 (Lapin):

lée

Pas irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification sont remplis.

Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données dispo-

nibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

polysulfure organique , OECD 406-1

sensitizing

amine aromatique, alky-

lée Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Cancérogénicité

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduc-

tion

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiquë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Poisson

Substance(s) spécifiée(s)

polysulfure organique CL 50 (Poisson, 96 h): > 0,088 mg/l

sel de zinc d'acide car-

boxylique

CL 50 (Poisson, 96 h): > 100 mg/l (OECD 203)

amine aromatique, alky-

lée

CL 50 (Poisson, 96 h): > 100 mg/l (OECD 203)

Invertébrés Aquatiques Substance(s) spécifiée(s)

polysulfure organique CE50 (Daphnie, 48 h): 0,24 mg/l (OECD 202)

sel de zinc d'acide car-

boxylique

CE50 (Daphnie, 48 h): > 100 mg/l (OECD 202)

amine aromatique, alky-

lée

CE50 (Daphnia magna): 51 mg/l (OECD 202)

Toxicité chroniquePro-

duit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont

remplis.

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0

8/12



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Toxicité pour les plantes aquatiques Substance(s) spécifiée(s)

polysulfure organique CL 50 (Algue, 72 h): 0,838 mg/l (OECD 201)

CE 10 (Algue, 71 h): 0,04 mg/l

amine aromatique, alky-

lée

CE50 (72 h): > 100 mg/l (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Substance(s) spécifiée(s)

sel de zinc d'acide car-

boxylique

(OECD 301B) Ne se dégrade pas rapidement.

amine aromatique, alky-

lée

Ne se dégrade pas rapidement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations

PBT et vPvB:

Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères

PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations éta-

blies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de

son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors dustockage de produits usés.

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Codes européens de déchets

12 01 12*: déchets de cires et graisses

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

ADR/RID	
14.1 Numéro ONU ou numéro	_
d'identification:	
14.2 Désignation officielle de trans- port de l'ONU:	_
14.3 Classe(s) de danger pour le	
transport	
Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	_
N° de danger (ADR):	_
Code de restriction en tunnel:	_
14.4 Groupe d'emballage:	_
14.5 Dangers pour l'environnement:	_
14.6 Précautions particulières à pren-	_
dre par l'utilisateur:	
IMDG	
14.1 Numéro ONU ou numéro	_
d'identification:	
14.2 Désignation officielle de trans-	_
port de l'ONU:	
14.3 Classe(s) de danger pour le	
transport Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	–
N° d'urgence:	_
14.3 Groupe d'emballage:	_
14.5 Dangers pour l'environnement:	_
14.6 Précautions particulières à pren-	_
dre par l'utilisateur:	
LATA	
IATA 14.1 Numéro ONU ou numéro	_
d'identification:	
14.2 Nom de transport complet:	_
14.3 Classe(s) de danger pour le	
transport:	
Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	_
14.4 Groupe d'emballage:	_
14.5 Dangers pour l'environnement:	_
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	_

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non applicable.

Date de Révision: 25.11.2022 Date d'impression: 07.12.2022 SDS_FR - FR - CP1005134



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: aucune

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: aucune

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

Classé: 36

15.2 Évaluation de la sécurité Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre. **chimique:**

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non applicable

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
110044	Our contible de maine à la fautillé d

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Autres informations: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par

des indications tirées de publications spécialisées. Les méthodes suivantes ont été utilisées pour l'évaluation: - Sur la base de données d'essai - méthode de calcul - Principe d'extrapolation "Mélanges essentiellement similaires" -

Jugement d'experts

Date de Révision: 25.11.2022

Date de Révision: 25.11.2022 Version: 5.0



Nom du produit: PLURAGREASE SUPER

Avis de non-responsabilité:

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.

Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.

Date de Révision: 25.11.2022 Date d'impression: 07.12.2022 SDS FR - FR - CP1005134